

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0922 du 02/11/2020**

Arrêté du 14 octobre 2020

ARRETE PORTANT RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte radiation des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/11/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.**



**ARRÊTÉ**

portant radiation des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques  
d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié relatif au statut particulier de la catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu la convention de rupture conventionnelle du 28 septembre 2020 conclue entre la DDFiP de la VENDÉE et M<sup>me</sup> Patricia AUCLAIR ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** Madame Patricia AUCLAIR, matricule DGFIP n° 879468, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, est radiée des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020, date de la cessation définitive de ses fonctions.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 14 OCTOBRE 2020  
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756